

JOURS DE CHÔMAGE

JOURS TRAVAILLES

JOUR DE RTT

Mardi 7 juillet 2009

		JUILLET																												AOÛT/Septembre											
		S27					S28					S29					S30					S31					S35		S36												
		M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	J	V	L	M	M	J	V		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	27	28	31	1	2	3	4		
C8/C9	Equipe A																																								
C8/C9	Equipe B																																								
C10	Equipe A																																								
C10	Equipe B																																								
C13	Equipe A																																								
C13	Equipe B																																								
C13	Equipe C																																								
VSD - SD																																									
USINAGE	Equipe A																																								
USINAGE	Equipe B																																								
USINAGE	Equipe C																																								
Services																																									

F E R I E

Equipe réduite

Service : 50 % de l'effectif sur la semaine

CE extra du 7 juillet 2009

Modification de l'organisation de travail :

Les équipes VSD-SD travailleront 1 week-end supplémentaire (17 juillet) -
 C10 Equipe A chômeront 2 jours supplémentaires les 17 et 22 juillet - C10 Equipe B chômeront 2 jours supplémentaires les 21 et 22 juillet
 C13 Toutes les équipes travailleront 1 jour supplémentaire le 22 juillet

CAMIVA à Chambéry demande que FPT mette à leur disposition jusqu'à la fin de l'année 11 salariés dont 4 monteurs mécaniciens, 4 monteurs électriciens, 1 agent qualité, 1 préparateur peintre et 1 opérateur machine outil. La sélection sera effectuée en priorité aux salariés qui ont postulé pour Annonay.

L'étude de la réintégration des 130 salariés en VSD-SD sur un cycle de rotation 3x8 est en cours pour équilibrer les équipes.

Le Comité Central d'Entreprise aura lieu le 28 juillet 2009.

Afin d'établir un calendrier avec plus de certitude sur septembre, la Direction envisage de programmer le CE mensuel le 22 juillet au lieu du 20.